

Fonds Vert Climat : Fonctionnement et place de l'eau

Note d'analyse

Mise à jour : 29/06/2016

1. Objectifs du Fonds Vert Climat

Le Fonds Vert Climat (FVC) est un mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), acté en 2010 à Cancun. Son but est d'apporter un soutien financier pour l'atténuation et l'adaptation dans les pays en développement.

Le Fonds Vert est destiné à devenir le principal mécanisme multilatéral de financement pour le climat, dans un contexte où les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars de financements climat par an d'ici 2020 pour les pays en développement (COP de Copenhague, 2009).¹ Lors de la COP 21 de Paris, les pays développés ont décidé d'étendre cet objectif de 100 milliards annuels jusqu'en 2025, après quoi un nouveau chiffre collectif sera défini.

2. Gouvernance

Le FVC est une institution juridiquement indépendante hébergée par la Corée du Sud (à Songdo). En tant que mécanisme financier de la CCNUCC, le FVC rend compte et fonctionne sous la direction de la COP.

Le Conseil du Fonds est composé de 24 membres, divisés de façon paritaire entre les pays « en développement » et les pays « développés »². Ils sont nommés pour un mandat de 3 ans, renouvelable. Le Conseil a notamment pour mission de développer les règles relatives à la distribution des financements par le Fonds et à prendre les décisions d'octroi.

La France a un siège au Conseil du Fonds Vert. Représentant : Cyril Rousseau (Sous-directeur, Sous-direction des affaires financières multilatérales et du développement, DG Trésor). Suppléante : May Gicquel (chef du Bureau des institutions multilatérales de développement, DG Trésor).

Le Secrétariat apporte l'appui technique, administratif et logistique au Conseil du Fonds. La directrice du FVC est Hélé Cheikhrouhou (pour un mandat de 3 ans jusqu'en septembre 2016).

Les Autorités Nationales Designées (AND) sont dans chaque pays en développement le point focal de contact avec le Fonds, chargé de développer et proposer au Fonds un programme de travail pour le pays en question³. L'AND sera également chargée de vérifier la cohérence des demandes de financements avec les priorités et plans nationaux. Les propositions de projet devront être appuyées par une lettre formelle de non-objection de l'AND adressée au Secrétariat.

Les observateurs peuvent être des Etats, des entités internationales (agences onusiennes, banques de développement multilatérales, institutions financières internationales, institutions régionales), des organisations non gouvernementales comprenant des organisations de la société civile (à but non-lucratif) et des organisations du

¹ Selon le rapport de l'OCDE « *Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal* », publié en octobre 2015, les financements climat – publics mais aussi privés levés grâce à une intervention publique – mobilisés par les pays développés pour les pays en développement ont atteint une moyenne de 57 milliards de dollars en 2013-2014 (dont environ 71% de fonds publics). Sur ce total, 77 % ont été dédiés à l'atténuation, 16 % dédiés à l'adaptation, et 7 % à des activités visant à la fois l'adaptation et l'atténuation.

² Voir la liste des membres du Conseil : <http://www.greenclimate.fund/boardroom/the-board>

³ Voir la liste des AND (à la date du 28/06/2016) :

http://www.greenclimate.fund/documents/20182/318991/NDA_and_Focal_Point_nominations_for_the_Green_Climate_Fund.pdf/eeace75b-aa59-489c-8914-c0940debe01f

secteur privé⁴. Les observateurs peuvent obtenir une accréditation pour assister aux réunions du Conseil. Deux observateurs officiels de la société civile et deux observateurs du secteur privé ont un statut d'observateurs « actifs », c'est-à-dire qu'ils peuvent contribuer aux réunions du Conseil mais sans droit de vote.

Parmi les observateurs :

- *OSC de l'eau : BothEnds, JVE Togo, ENDA, Gender and Water Alliance, Helvetas, IUCN, OPED, Oxfam, SIWI, WaterAid, WWF international...*

- *OSC françaises : aucune.*

L'AFD est observateur en tant qu'entité accréditée.

3. Abondement du Fonds

Si l'instrument directif du Fonds Vert souligne que les pays développés vont devoir contribuer pour une très grosse partie des financements du Fonds Vert, le Conseil a décidé d'être flexible dans la mobilisation des ressources. Dans un premier temps, il n'acceptera que les dons du secteur public et du secteur privé, les apports en capital et les prêts concessionnels publics. Au fil du temps, le Fonds pourrait attirer d'autres contributions financières du secteur privé ou philanthropique, y compris d'investisseurs institutionnels ou de sources alternatives (taxes ou prélèvements pour financer le Fonds Vert) [CFU, décembre 2014].

A la date du 27 mai 2016, le Fonds vert a reçu des promesses de financements de 42 gouvernements. Le montant s'élève à 10,2 milliards de USD, dont 9,9 milliards ont été signés et 363,1 millions annoncés mais pas encore signés (voir l'état des lieux des financements en annexe 1).

La contribution française annoncée en 2014 : 577,9 millions de dollars en dons et 381,3 millions de dollars en prêts (équivalent-don : 105,1 millions de dollars).

La Ville de Paris a également annoncé en 2016 une contribution financière au FVC à hauteur de 1,3 millions de dollars.

La mobilisation des ressources est l'un des principaux challenges du FVC : le Fonds va-t-il être financé sur le long terme, de façon continue, et à hauteur des besoins ?

4. Modalités d'accès aux financements

4.1 La procédure normale

- Bénéficiaires du Fonds :

Le Fonds Vert donnera l'accès aux financements aux pays en développement, via des intermédiaires ou des entités accréditées. Le FVC vise un équilibre 50/50 entre les financements pour l'adaptation et ceux pour l'atténuation. Il a également décidé qu'au moins 50% des financements d'adaptation seraient alloués aux pays les plus vulnérables (PMA, PEID et Etats africains).

- Les institutions accréditées :

Les intermédiaires ou des entités accréditées peuvent être :

- internationales, régionales, nationales, infranationales
- publiques, privées, non-gouvernementales.

A la date du 29 juin 2016, 33 entités ont été accréditées, dont beaucoup de banques de développement (AFD, KFW, Banque Mondiale, BAD, Banque asiatique de développement...), de programmes des Nations Unies (PNUD, PNUE, PAM...) mais aussi beaucoup de banques (Crédit agricole, HSBC, Deutsche Bank...) ; ce qui pose question puisque HSBC et Crédit Agricole sont deux banques qui investissent le plus dans les énergies fossiles selon Oxfam France⁶. Pour l'instant, la plupart des entités accréditées sont des bailleurs internationaux traditionnels. Il y a peu d'entités nationales issues des pays en développement.

⁴ Voir la liste des observateurs : <http://www.greenclimate.fund/boardroom/observers>

⁵ Voir la liste des entités accréditées : <http://www.greenclimate.fund/partners/accredited-entities>

⁶ Voir l'article d'Oxfam France « [Le Fonds Vert : qu'est-ce que c'est ?](#) » 11/05/2016

Les entités sont classées en différentes catégories selon leurs capacités à gérer des projets plus ou moins complexes :

- taille du projet que l'entité peut entreprendre : micro (USD 0 - 10 millions), petite (USD 10-50 millions), moyenne (50 - 250 millions), de grande taille (> 250 millions)
- exigences en matière de normes fiduciaires et types de fonds que l'entité peut utiliser (subventions, prêts, garanties, prise de participation)
- le niveau maximal de risque environnemental et social des projets : Catégorie A (risque élevé), catégorie B (risque moyen), catégorie C (risque faible).

L'AFD a été accréditée le 9 juillet 2015, en tant qu'entité de grande taille, pouvant utiliser tous types de fonds, avec un risque élevé.

- Instruments financiers :

Les instruments financiers proposés par le Fonds sont : subventions, prêts concessionnels, garanties de risque, prises de participation. Progressivement, le Fonds pourrait proposer une gamme plus diversifiée d'instruments financiers. Il n'y a pas de montants planchers ou plafonds pour les projets.

- Processus d'approbation :

Les propositions de projets peuvent venir d'une variété d'acteurs dans un pays (organismes publics, privés, à but non lucratif...). Ces acteurs doivent travailler avec une entité accréditée pour développer la proposition. Une concept note peut être soumise au siège du FVC pour un premier retour. Tout projet déposé au FVC doit préalablement être validé par l'AND. Les AND et entités accréditées (sous réserve de validation du projet par les AND) peuvent soumettre des propositions à n'importe quel moment, ou répondre à des appels à projets. L'analyse des propositions au FVC se fait ensuite en 2 étapes : analyse par le siège du FVC puis examen par le Conseil du Fonds, qui prend les décisions de financement.

4.2 Les procédures particulières

- Le processus de « readiness » :

Il s'agit de programmes pour renforcer les capacités des pays, des entités accréditées nationales et des AND, notamment dans une optique de préparer des programmes nationaux qui pourraient être financés par le Fonds. Le FVC dispose d'une enveloppe de 15 millions d'euros (dons) pour ce faire, en priorité pour les PMA, SIDS et pays africains. Environ 42 pays ont vu leurs demandes de programmes « readiness » approuvées⁷. Le soutien à un pays est limité à 1 million de USD par an. Il peut être effectué via des partenaires expérimentés dans le domaine ou les AND.

- La Facilité pour le Secteur privé (Private Sector Facility - PSF) :

Elle devrait recevoir une partie non négligeable des financements. Elle doit financer les acteurs privés, et financer des activités qui peuvent catalyser des investissements privés et domestiques dans les stratégies bas-carbone et résilientes. Cette facilité pourra encourager l'engagement du secteur privé dans les projets d'adaptation qui manquent de capital privé : selon le « GCF insight 2016 », les opportunités concernent les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la gestion de l'eau.

- Le « Enhanced Direct Access » (EDA) :

Le FVC a annoncé la création d'une procédure pilote pour des modalités d'accès direct (« Enhanced direct access ») pour les pays en développement. L'objectif est de permettre aux entités locales, nationales et régionales d'accéder au fond. Ce système permettra, d'une part, d'impliquer les acteurs nationaux et locaux (qui sont les acteurs de la mise en œuvre) et d'autre part de renforcer l'appropriation des projets et programmes par les pays. Cela permettra également de passer d'une approche « projet individuel » à une approche plus programmatique et inclusive.

⁷ Consulter la liste des pays bénéficiant du programme « readiness » : <http://www.greenclimate.fund/partners/countries/fine-print>

Selon le document « Request for proposals : Enhancing Direct Access », le processus est le suivant :

- Appel à propositions pilotes lancé par le Secrétariat. Des concept notes doivent être renvoyées par des entités nommées par l'AND.
- Accréditation de l'entité (locale, nationales ou régionale – des secteurs public ou privé ou non-gouvernemental) qui sera l'intermédiaire pour l'accès aux fonds.
- Soumission d'une proposition de financement pilote développée par l'entité accréditée (en lien avec l'AND), qui réponde au cadre de résultats du FVC. Contrairement aux modalités habituelles, il n'y aura pas de soumission directe de projets individuels. Les propositions pilotes sont validées par le Conseil du FVC.
- Le FVC délègue à l'entité accréditée du pays la prise de décision sur les activités financées (en lien avec l'AND et dans le cadre d'un processus multi-acteurs), ainsi que le suivi-évaluation des projets. L'entité devra mettre en place un comité décisionnaire multi-acteurs.
- L'AND peut nommer une entité responsable de la mise en œuvre de la proposition pilote (pas forcément l'entité accréditée), qui peut être une institution publique, une institution privée ou une ONG, active au niveau régional, national ou local. Afin d'assurer l'inclusion d'un large éventail de parties prenantes, l'entité de mise en œuvre sélectionnée devra travailler avec différents types d'acteurs locaux, en particulier ceux qui répondent aux besoins des groupes vulnérables, les communautés et prennent en compte les aspects de genre (institutions publiques, collectivités locales, ONG, organisations communautaires, secteur informel, PME...).
- Avant leur mise en œuvre, les projets et programmes individuels seront rendus publics sur les sites internet de l'AND et de l'entité accréditée.
- L'entité accréditée et l'AND fourniront des rapports d'avancement annuel au FVC.

Cette phase pilote durera 5 ans et sera financée à hauteur de 200 millions de USD, pour environ 10 projets pilotes, dont au moins 4 dans les SIDS, PMA ou pays africains. Les instruments financiers sont : subventions, prêts concessionnels, garanties de risque, prises de participation. L'enveloppe minimum s'élèverait à 4 millions et l'enveloppe maximum à 30 millions de USD (*à confirmer*).

En terme de délais, le Fonds examinera et sélectionnera les propositions pilotes sur une base continue. Un premier lot de propositions devrait être présenté lors de la réunion du Conseil de décembre 2016 (concept note à envoyer avant fin juillet 2016) et un second lot en juin 2017 (concept note à envoyer avant fin janvier 2017).

Il apparaît que les opportunités pour les ONG non-accréditées de bénéficier des financements du FVC sont :

→ Pour les financements traditionnels du FVC (modalités normales) : s'impliquer dans la mise en œuvre des projets des entités accréditées.

→ Pour les financements « readiness » : s'impliquer dans la mise en œuvre des programmes readiness.

→ Pour les financements « Enhanced Direct Access » : (1) proposer une concept note au FVC, mais avec pour contrainte de demander une accréditation en même temps, ou de trouver une entité accréditée qui servira d'intermédiaire pour le transfert des fonds ; ou (2) lorsqu'une entité accréditée régionale/nationale/locale candidate pour un financement EDA, proposer des projets à l'entité puisqu'elle gèrera directement l'enveloppe à son niveau.

5. Types de projets et programmes soutenus

Le FVC va soutenir des projets et programmes des secteurs publics et privés dans tous les pays en développement (parties à la CCNUCC).

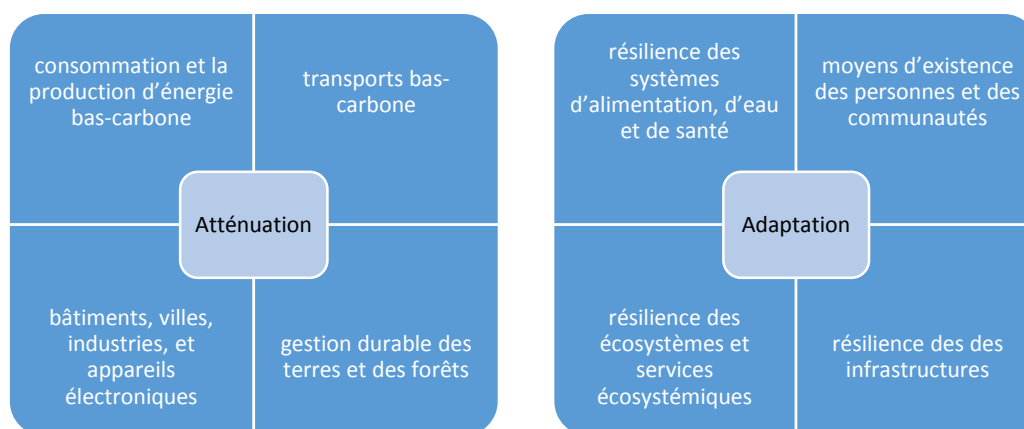
- Les 6 critères d'investissement :

Les demandes de financements doivent respecter 6 critères :

- 1) Le potentiel d'impact
- 2) La contribution au changement de paradigme
- 3) La contribution au développement durable
- 4) L'appropriation par les pays
- 5) L'efficacité et l'efficacé
- 6) Les besoins du bénéficiaire

- Le cadre de gestion des résultats :

Le Fonds a vocation à financer des projets et programmes alignés sur son cadre de gestion des résultats, lequel définit 8 impacts stratégiques à atteindre par le Fonds. Ces impacts sont répartis entre atténuation et adaptation.



Les demandes de financement déposées au FVC doivent contribuer à au moins 1 de ces 8 résultats.

Des indicateurs de performance ont été adoptés pour mesurer les résultats des projets et programmes financés ainsi que l'impact des activités agrégées du Fonds.

L'eau fait partie du cadre de gestion des résultats pour l'adaptation.

L'indicateur qui a été retenu est : « Number of males and females with year-round access to reliable and safe water supply despite climate shocks and stresses »

➤ *“disaggregated by gender in relation to domestic, agricultural and industrial sources”.*

➤ *“disaggregated by male and female-headed households for domestic sources”.*

- Le cadre d'investissement :

Le Conseil du Fonds Vert a adopté un cadre d'investissement composé de 5 thématiques prioritaires d'investissement, autour desquelles le Fonds devrait maximiser ses résultats et son impact (priorités à fort potentiel d'impact). Les 5 thématiques sont :

- Villes climato-compatibles en Asie, Afrique, Amérique Latine et Europe de l'Est
- Agriculture « climate-smart » en Afrique et Asie
- Forêts en Amérique latine, Asie et Afrique
- Résiliences des petits états insulaires en développement
- Transformation de la production d'énergie et accès en Afrique et Asie.

Ces 5 priorités d'impacts recroisent les 8 résultats.

L'eau n'est pas présente dans les 5 thématiques prioritaires, mais elle est sous-jacente dans toutes. Selon WaterAid, il faut clarifier comment l'eau (en particulier l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène) va s'inscrire dans les 5 thématiques prioritaires d'investissement.

7) Projets en exécution

A ce jour, le Fonds vert pour le climat a approuvé le financement de huit projets (à la veille de l'ouverture de la COP21), pour un total de 167,8 millions de USD engagés. 12% des projets concernent l'atténuation, 63% l'adaptation, 25% les 2.

Liste des 8 projets⁸ :

Pays	Projet	Financement	Entité accréditée	Type d'accès	Entité de mise en œuvre	Résultat du cadre de résultats du FVC	Contribue à quel ODD ?
Pérou	Renforcer la résilience des zones humides dans la province de Datem del Marañón	6,2 millions de dollars	Peruvian Trust Fund for National Parks and Protected Areas - Profonanpe	Direct (national)	Peruvian Trust Fund for National Parks and Protected Areas- Profonanpe	.Forests and land use .Livelihoods of people and communities .Ecosystems and ecosystem services	#13 Climate action
Malawi	Accroître l'utilisation des informations climatiques récentes et des systèmes d'alerte précoce	12,3 millions de dollars	PNUD	Internatl	Department of Disaster Management Authority (DoDMA) Malawi	.Livelihoods of people and communities	#15 Life on land
Sénégal	Renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés en restaurant les bases productives des terres salinisées	7,6 millions de dollars	Centre de Suivi Ecologique du Sénégal	Direct (national)	Centre de Suivi Ecologique du Sénégal	.Health, food and water security .Ecosystems and ecosystem services .Infrastructure and built environment	#15 Life on land
Bangladesh	Mainstreaming des infrastructures résilientes au climat	40 millions de dollars	KfW	Internatl	Local Government Engineering Department of Bangladesh Bangladesh	.Livelihoods of people and communities .Infrastructure and built environment	#11 Sustainable cities and communities
Afrique de l'est	Le fonds KawiSafi Ventures en Afrique de l'est qui a pour vocation d'investir dans des PME dédiées à l'énergie verte, principalement des systèmes solaires.	25 millions de dollars	ACUMEN Fund	Direct (régional)	Acumen Capital Partners LLC	.Energy generation and access	#7 Affordable and clean energy
Amérique latine et Caraïbes	Obligation verte d'efficacité énergétique	217 millions de dollars	Banque Interaméricaine de développement	Internatl	Banque Interaméricaine de développement	.Energy generation and access	#7 Affordable and clean energy
Maldives	Soutenir les communautés vulnérables dans la gestion des sécheresses causées par le changement climatique	23,6 millions de dollars	PNUD	Internatl	Maldives Ministry of Environment & Energy	.Health, food and water security	#6 Clean water and sanitation

⁸ <http://www.greenclimate.fund/ventures/portfolio>

Fiji	Approvisionnement en eau et gestion des eaux usées en milieu urbain	31 millions de dollars	Banque asiatique de développement	Internatl	Fiji Ministry of Finance	.Health, food and water security	#6 Clean water and sanitation
-------------	---	------------------------	-----------------------------------	-----------	--------------------------	----------------------------------	-------------------------------

A la date du 15 mai 2016, le FVC comptabilise 41 propositions de financement (outre les 8 projets déjà approuvés). Le Secrétariat estime que 21 de ces projets ont une probabilité supérieure à 50% d’être présentés au Conseil du Fonds dans les 12 prochains mois.

8) Sources

- [Note de décryptage sur les financements climat – Réseau Climat Développement](#)
- [Le Fonds vert pour le climat. Les fondamentaux du financement climatique n°11 \(décembre 2014\) – Climate Funds Update](#)
- [3 minutes brief for negotiators – Green Climate Fund](#)
- [GCF Elements – Issue 01 \(May 2015\)](#)
- [GCF Elements – issue 02 \(November 2015\)](#)
- [GCF February 2015 Board Report](#)
- [Climate finance and water security - WaterAid briefing](#)
- [GCF December 2014 Board report - Annex VIII : Mitigation and adaptation performance measurement frameworks](#)
- [GCF insight 2016 \(juin 2016\)](#)
- [« Request for proposals : Enhancing Direct Access » \(2016\)](#)
- [Enhancing Direct Access \(EDA\) – Frequently Asked Questions \(28 juin 2016\)](#)

Annexe 1 : Etat des lieux des contributions au Fonds Vert à la date du 27 mai 2016.

(*In millions)

Governments	Pledges					Grant Equivalent [†]			
	Announced		Signed	Disbursed Cash and Deposited PNs	Announced Per Capita	of Pledged Amount	of Signed Amount	of Pledged Amount	
	In Currency*	USD eq.**	USD eq.**	In Currency*	USD eq.*	USD eq.**	USD eq.**	Current FX**	
Amounts Announced, Signed, and Disbursed									
Australia	AUD	200.1	187.0	187.0	70.6	7.92	187.0	187.0	152.1
Austria	USD	25.0	25.0	26.8	11.6	2.94	25.0	26.8	28.6
Belgium	EUR	50.0	66.9	66.9	50.0	6.22	66.9	66.9	57.3
Belgium (Brussels Capital Region)	EUR	1.1	1.5	1.5	1.1	1.30	1.5	1.5	1.3
Belgium (Flanders)	EUR	3.5	4.7	4.7	3.5	0.70	4.7	4.7	4.0
Belgium (Wallonia) (1)	USD	1.5	1.5	1.5	1.5	3.00	1.5	1.5	1.5
Belgium (Wallonia) (2)	EUR	7.0	9.4	9.4	7.0		9.4	9.4	8.0
Bulgaria	EUR	0.1	0.1	0.1	0.1	0.02	0.1	0.1	0.1
Canada (Grant)	CAD	168.0	155.1	155.1	168.0		155.1	155.1	133.8
Canada (Loan)	CAD	110.0	101.6	101.6	-	7.80	20.0	20.0	17.3
Canada (Lushian)	CAD	22.0	20.3	20.3	-		-	-	-
Chile	USD	0.3	0.3	0.3	0.3	0.02	0.3	0.3	0.3
Czech Republic	CZK	110.0	5.3	5.3	110.0	0.50	5.3	5.3	4.7
Denmark	DKK	400.0	71.8	71.8	200.0	12.82	71.8	71.8	61.5
Estonia	EUR	1.0	1.3	1.3	1.0	1.00	1.3	1.3	1.1
Finland	EUR	34.7	46.4	46.4	34.7	19.82	46.4	46.4	39.7
France (Grant)	EUR	432.0	577.9	577.9	104.0		577.9	577.9	494.7
France (Loan)	EUR	285.0	381.3	381.3	-	16.03	105.1	105.1	90.0
France (Lushian)	EUR	57.0	76.3	76.3	-		-	-	-
Germany	EUR	750.0	1,003.3	1,003.3	187.5	12.13	1,003.3	1,003.3	858.8
Iceland	USD	0.3	0.3	0.3	0.3	0.50	0.3	0.3	0.3
Indonesia	USD	0.3	0.3	0.3	0.2	0.00	0.3	0.3	0.3
Italy	EUR	50.0	66.9	66.9	50.0	5.47	66.9	66.9	57.3
Japan	JPY	154,028.7	1,500.0	1,500.0	38,507.2	11.81	1,500.0	1,500.0	1381.9
Latvia	EUR	0.4	0.5	0.5	0.4	0.23	0.5	0.5	0.4
Liechtenstein	CHF	0.1	0.1	0.1	0.1	1.50	0.1	0.1	0.1
Lithuania	EUR	0.1	0.1	0.1	0.1	0.04	0.1	0.1	0.1
Luxembourg	EUR	25.0	33.4	33.4	10.0	93.60	33.4	33.4	28.6
Malta	EUR	0.1	0.1	0.1	0.1	0.20	0.1	0.1	0.1
Mexico	USD	10.0	10.0	10.0	10.0	0.08	10.0	10.0	10.0
Monaco	EUR	0.3	0.3	0.3	0.3	8.80	0.3	0.3	0.3
Netherlands	EUR	100.0	133.8	133.8	6.7	7.96	133.8	133.8	114.5
New Zealand	NZD	3.0	2.6	2.6	3.0	0.56	2.6	2.6	2.1
Norway	NOK	1,600.0	257.9	257.9	400.0	50.56	257.9	257.9	198.7
Panama	USD	0.5	0.5	0.5	0.5	0.26	0.5	0.5	0.5
Poland	PLN	0.4	0.1	0.1	0.4	0.00	0.1	0.1	0.1
Portugal	EUR	2.0	2.7	2.7	2.0	0.30	2.7	2.7	2.3
Republic of Korea	USD	100.0	100.0	100.0	24.7	2.02	100.0	100.0	100.0
Spain	EUR	120.0	160.5	160.5	1.0	3.40	160.5	160.5	137.4
Sweden	SEK	4,000.0	581.2	581.2	4,000.0	60.54	581.2	581.2	498.0
Switzerland	USD	100.0	100.0	100.0	65.0	12.20	100.0	100.0	100.0
United Kingdom	GBP	720.0	1,211.0	1,211.0	240.0	19.07	1,211.0	1,211.0	1,052.0
United States of America	USD	3,000.0	3,000.0	3,000.0	500.0	9.30	3,000.0	3,000.0	3,000.0
Total			9,899.0	9,900.8			9,444.8	9,446.5	8639.7
Amounts Announced but Not Yet Signed									
Colombia	USD	6.0	6.0	-	-	0.12	6.0	-	6.0
Cyprus	EUR	0.4	0.5	-	-	0.40	0.5	-	0.4
Finland	EUR	45.3	60.6	-	-	19.82	60.6	-	51.9
France (Paris)	EUR	1.0	1.3	-	-	0.10	1.3	-	1.1
Hungary	HUF	1,000.0	4.3	-	-	0.40	4.3	-	3.7
Iceland	USD	1.0	1.0	-	-	5.00	1.0	-	1.0
Ireland	EUR	2.0	2.7	-	-	0.59	2.7	-	2.3
Italy	EUR	200.0	267.5	-	-	5.47	267.5	-	229.0
Luxembourg	EUR	10.0	13.4	-	-	93.60	13.4	-	11.5
Mongolia	MNT	90.0	0.0	-	-	0.02	0.0	-	0.0
Panama	USD	0.5	0.5	-	-	0.26	0.5	-	0.5
Peru	USD	6.0	6.0	-	-	0.19	6.0	-	6.0
Vietnam	USD	1.0	1.0	-	-	0.01	1.0	-	1.0
Total			364.8	-			364.8	-	314.4
Grand Total			10,263.9	9,900.8			9,809.6	9,446.5	8,954.1
EU Member States (Total)	USD		4,814.4	4,464.9			4,462.0	4,112.5	3,843.2

Source : Green Climate Fund (<http://www.greenclimate.fund/partners/contributors/resource-mobilization>)